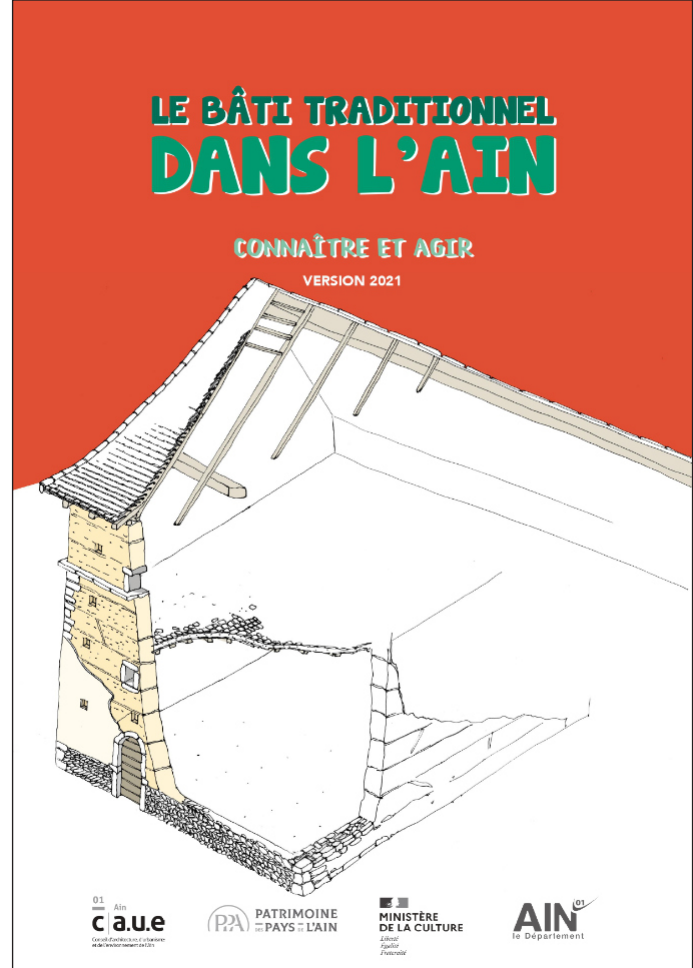


EXTRAITS



Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.



1.1 L'ATLAS DES RICHESSES DE L'AIN

DES RESSOURCES DIVERSES



Panorama de cartes postales du début du XX^e siècle montrant des lieux de fabrication souvent à proximité de cours d'eau



→ Dans le département, seule la carronnière de Pont-de-Vaux est encore en activité. Auparavant, il y avait de très nombreuses carronnières ou tuileries en Bresse et dans la Dombes.

Repérage indicatif et non exhaustif réalisé à l'automne 2019 par le croisement des bases de la CAPEB de l'Ain et d'Infogreffe -
Fond de carte : Atlas du Paysage de l'Ain.

Voir fiches 2.1 à 2.4 les matériaux